

## Justificatifs à fournir au propriétaire

### Justificatifs à fournir dans tous les cas :

- Une **fiche de renseignements** complétée (même pour locataire en place)
- Copie d'une **pièce d'identité en cours de validité** pour chaque locataire (même pour locataire en place)
- 3 dernières quittances de loyer** (ou attestation d'hébergement + copie pièce d'identité hébergeur)
- Copie de votre **dernier avis d'imposition** (toutes les pages)

### A fournir avant d'entrer dans les lieux :

- Attestation d'assurance habitation** pour le nouveau logement

### Si vous êtes salarié(e) :

- Une **attestation employeur strictement conforme au modèle ci-joint** datant de moins de 30 jours à la date de signature du bail, établi par l'employeur ou par un de ses représentants ayant la capacité juridique d'attester. Le document doit être signé et comporter le cachet de l'entreprise. A défaut, la copie intégrale de votre contrat de travail.
- Vos **3 derniers bulletins de salaire**

### Si vous exercez une profession indépendante ou commerciale :

- Copie de votre **carte professionnelle** ou d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce

### Si vous êtes retraité(e) :

- Dernier **bulletin de pension** du mois précédent immédiatement la date de signature du bail

### Si vous êtes dirigeant de société :

- Un **extrait K-bis** de la société de moins de 3 mois
- Les **3 derniers bulletins de salaire** (pour les dirigeants salariés)
- Attestation de revenus** d'expert comptable pour l'année en cours (pour les dirigeants non-salariés)

### Si le titulaire du bail est une personne morale :

- Les **2 derniers bilans**
- Les **2 derniers comptes d'exploitation**
- Un **extrait K-bis** de moins de 3 mois

### Si le locataire est étudiant :

- La **caution d'une personne** qui doit fournir les éléments correspondant à sa situation professionnelle (voir ci-dessus)
- Copie de la **carte d'étudiant** en cours de validité

### Autres justificatifs de revenus :

- Les **3 derniers relevés de prestations de la CAF**
- Simulation de droits à l'aide au logement** pour le nouveau logement (sur le site de la CAF, la dater et la signer)

### Si le bail concerne uniquement un garage :

- Copie du certificat d'immatriculation du ou des véhicules

**Un dossier bien préparé augmentera fortement vos chances d'obtenir le logement que vous souhaitez !**

# ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Représentant la société \_\_\_\_\_

Certifie que M. / Mme \_\_\_\_\_

Est salarié(e) dans l'entreprise en contrat à durée indéterminée depuis le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_ .

Est salarié(e) dans l'entreprise en contrat à durée déterminée du \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_ .

A ce jour, le(la) salarié(e) :

est en période d'essai /  n'est pas en période d'essai,

n'est pas en préavis de démission, ni en période de licenciement.

est en préavis de démission ou en période de licenciement.

Le montant de son salaire de base net annuel est de \_\_\_\_\_ .

Il(elle) bénéficie en plus de primes contractuelles d'un montant net annuel de \_\_\_\_\_ .

Nature des primes : \_\_\_\_\_ .

*(Nature des primes : précisez s'il s'agit de primes d'ancienneté, 13ème mois...)*

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature et cachet de l'entreprise**

# Un emménagement réussi, ça se prépare

## Rétro-planning d'un emménagement réussi :

Pour être sûr de rien oublier conservez ce document jusqu'à votre entrée dans le logement et cochez la case à chaque étape validée !

### J - 90 à J - 30

**Donner le préavis de départ** pour votre logement actuel. Si vous êtes en location meublée ou en zone tendue, votre préavis doit être donné au moins 1 mois avant, en location vide sauf cas particuliers, vous devez donner votre préavis au moins 3 mois avant.

### J - 45 à J - 30

**Prévoir le déménagement** : location de camion avec ou sans chauffeur, déménageur professionnel...

**Astuce** : Programmez votre déménagement en semaine plutôt qu'en week-end, vous économiserez entre 10 et 20 %  
Avec Jelouebien.com, obtenez immédiatement un **devis pour votre déménagement** au **09 72 57 86 60** (non surtaxé)

### J - 21 à J - 15

**Réaliser les démarches pour mettre le compteur d'électricité et/ou de gaz à votre nom**

**Conseil** : n'attendez pas trop avant de réaliser ces démarches afin d'éviter de vous retrouver plusieurs jours sans électricité ou gaz.

**Toutes vos démarches pour l'électricité et le gaz** : **09 72 13 20 80** (non surtaxé) / **pour Internet** : **09 72 14 26 00** (non surtaxé)

### J - 15 à J - 10

**S'assurer de disposer de suffisamment d'emballages** et de protections si vous réalisez vous-même votre déménagement. Si vous faites appel à un déménageur, assurez-vous qu'il vous a fourni suffisamment de cartons et de protection.

### J - 10 à J - 7

**Souscrire l'assurance habitation** pour votre nouveau logement, **vous devez fournir votre attestation d'assurance au propriétaire** ou à l'agence au plus tard le jour de l'entrée.

**Important** : le défaut d'assurance peut conduire à la résiliation du bail !

### J - 7 à J - 2

**Organiser le suivi de courrier** et prévenez tous vos organismes de votre changement d'adresse.

Demandez à la Poste la réexpédition de votre courrier

Signalez votre changement d'adresse à vos différents organismes au plus tôt.

**Finir de préparer le maximum de cartons** afin de n'avoir que le minimum de cartons à préparer la veille du déménagement.

### Jour J

**Le grand jour est là !** Si vous avez suivi nos conseils tout devrait se passer pour le mieux... Si ce n'est pas déjà fait, **programmez votre état des lieux de sortie**. Faites le nécessaire pour rendre le logement propre et dans l'état où vous l'aviez trouvé en entrant afin d'éviter que le propriétaire ne fasse de retenue sur votre dépôt de garantie. **N'oubliez pas de lui remettre tous vos jeux de clés, badge, bips...**